

# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

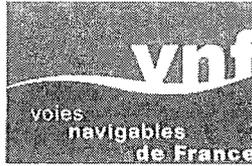
Année 2009 N°15/  
30 mars 2009

- Décision du 25 mars 2009 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire (DL Haute-Marne)	P 2
- Décision du 25 mars 2009 portant délégation de signature en matière d'administration générale et de marchés (DL Haute-Marne)	P 4
- Décision du 6 mars 2009 portant délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur (DIR Saône-Rhône-Méditerranée)	P 7
- Décision du 24 mars 2009 portant délégation de signature pour les achats d'un montant inférieur à 4000 €(DIR Nord-Est)	P 19

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex



## DECISION N° 2009/060 DU 25 MARS 2009 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE

**Le délégué local de VNF,**

**Vu** l'article de la loi de finances pour l'année 1991 n° 90-1168 du 29 décembre 1990,

**Vu** le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut des Voies Navigables de France,

**Vu** la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 25 février 2009,

**Vu** la décision du 3 mars 2009 portant désignation des ordonnateurs secondaires de Voies Navigables de France,

**Vu** l'arrêté ministériel n° 08014113 nommant M. André Horth, directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture de la Haute-Marne,

### DECIDE

**Article 1er** : En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire à :

- M. Xavier Toussaint, directeur adjoint
- M. Gérard Desportes, adjoint aux directeurs
- M. Michel Thomas, chef du service voies navigables et sécurité (SNVS)
- M. Dominique Amiotte, secrétaire général

82, rue du Commandant  
Huguery  
boîte postale 2087  
52903 Chaumont cedex  
téléphone 03 25 30 79 79  
télécopie 03 25 30 79 80

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État  
Loi de finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,  
article 124 Rcs Bèthune TGI B 552 017 303, code APE 751 E,  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552 017 303,  
compte bancaire agent comptable secondaire de Nancy ouvert à la  
trésorerie générale de Nancy n° 10071 54000 00344009267 71  
Service mis à disposition par le Ministère des Transports, de l'Équipement, du  
Tourisme et de la Mer

**Article 2** : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les actes en matière d'ordonnancement secondaire dans la limite de leurs attributions et compétences à :

- M. Michel Thomas, chef du service voies navigables et sécurité (SNVS),
- Mme Pascale Ramassamy, chef comptable pour la partie dépenses du Centre Régional de Collecte et d'édition de VNF à NANCY, et, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ramassamy, à Mme Anne Didier,
- Mme Anne Didier, chef comptable pour la partie recettes du Centre Régional de Collecte et d'édition de VNF à Nancy, et, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Pascale Ramassamy,
- M. Michel Courteau, chef d'arrondissement développement de la Direction Régionale de NANCY et, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ramassamy et de Mme Didier,

**Article 3** : Délégation de signature est donnée à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences

- les pièces de constatation et de liquidation des dépenses de toute nature
- les documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

aux chefs d'unité comptable désignés ci-après :

- M. Xavier Michel, chef de la subdivision de Saint-Dizier, et en cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel, à M. Pascal Giroud, adjoint au chef de la subdivision,
- M. Rémi Imbert, ingénieur des TPE, chef du bureau du développement de la voie d'eau.

**Article 4** : La présente décision sera publiée au bulletin officiel des Voies Navigables de France.

CHAUMONT, le 25 mars 2009  
le délégué local de VNF,

Andre HORTH



**DECISION N° 2009/ 059 DU 25 MARS 2009  
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE  
D'ADMINISTRATION GENERALE ET DE MARCHES**

**Le délégué local de VNF,**

- Vu** le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,  
**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques,  
**Vu** le code des marchés publics,  
**Vu** la loi n° 91-1385 du 13 décembre 1991 portant dispositions diverses en matière de transport,  
**Vu** le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut des voies Navigables de France,  
**Vu** la décision du 3 mars 2009 portant délégation de pouvoir Voies Navigables de France au représentants locaux de Voies Navigables de France,  
**Vu** l'arrêté ministériel n° 08014113 nommant M. André Horth, directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture de la Haute-Marne,

**DECIDE**

**Article 1er** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Horth, délégation de signature est donnée à :

- M. Xavier Toussaint, directeur adjoint
- M. Gérard Desportes, adjoint aux directeurs
- M. Michel Thomas, chef du service voies navigables et sécurité (SNVS)
- M. Dominique Amiotte, secrétaire général

pour signer tous actes et documents dans les matières mentionnées à l'article 1 de la délégation de pouvoir du 3 mars 2009.

82, rue du Commandant  
Hugueny  
boite postale 2087  
52903 Chaumont cedex  
téléphone 03 25 30 79 79  
télécopie 03 25 30 79 80

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État  
Loi de finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,  
article 124 Rcs Béthune TGI B 552 017 303, code APE 751 E  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552 017 303,  
compte bancaire : agent comptable secondaire de Nancy ouvert à la  
trésorerie générale de Nancy n° 10071 54000 00044009267 71  
Service mis à disposition par le Ministère des Transports, de l'Équipement,  
du Tourisme et de la Mer

**Article 2** - Délégation de signature est donnée dans les matières suivantes :

- pour tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par VNF portant sur une durée inférieure ou égale à 9 ans ou une superficie inférieure ou égale à 5 hectares;
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quel qu'en soit le montant;
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quel qu'en soit le montant;
- prendre tout acte ou décision en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail;
- signer les états de frais des agents placés sous son autorité

aux agents désignés ci-après :

- M. Michel Thomas, chef du service voies navigables et sécurité (SNVS)
- M. Rémi Imbert, chef du bureau du développement de la voie d'eau,
- M. Xavier Michel, chef de la subdivision de Saint-Dizier et chef de la subdivision de Longeau par intérim
- M. Philippe Guyot, adjoint au chef de la subdivision de Longeau
- M. Pascal Giroud, adjoint au chef de la subdivision de Saint-Dizier

**Article 3** - Délégation de signature est donnée pour conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris les marchés de maîtrise d'oeuvre dans la limite de 50 000 € à :

- M. Michel Thomas, chef du service voies navigables et sécurité (SNVS)
- M. Rémi Imbert, chef du bureau développement de la voie d'eau (BDVE).
- M. Xavier Michel, chef de la subdivision de Saint-Dizier et, par intérim, chef de la subdivision de Longeau
- M. Pascal Giroud, adjoint au chef de la subdivision de Saint-Dizier
- M. Philippe Guyot, adjoint au chef de la subdivision de Longeau

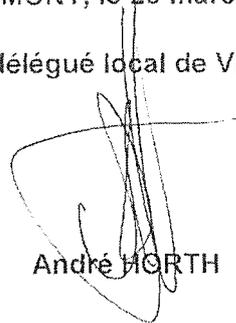
**Article 4** : Délégation de signature est donnée pour conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, dans la limite de 3 000 € aux agents dont la liste figure ci-dessous :

- M. Emmanuel Consigny, au BDVE
- M. Pascal Belluz, à la subdivision de Longeau
- M. Alain-Charles Martin à la subdivision de Longeau
- M. David Riotot à la subdivision de Longeau
- M. Jean-Luc Radel, OPA à la subdivision de Longeau
- M. Jean-François Voillequin, à la subdivision de Saint-Dizier
- M. Christophe Mion, OPA à la subdivision de Saint-Dizier.

Article 5 - La présente décision sera publiée au bulletin officiel des Voies Navigables de France.

CHAUMONT, le 25 mars 2009

le délégué local de VNF,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the top.

André NORTH



**Direction interrégionale de Saône-Rhône-Méditerranée  
de Voies navigables de France  
Délégation de signature pour l'exercice  
de la compétence d'ordonnateur secondaire et en matière de représentation du pouvoir  
adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France**

**Décision du directeur interrégional de Saône-Rhône-Méditerranée  
de Voies navigables de France**

Le directeur interrégional de Saône-Rhône-Méditerranée de Voies navigables de France,

VU l'article 124 de la loi de finances pour l'année 1991, n° 90-1168 du 29 décembre 1990

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1 ;

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France;

Vu la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France désignant des ordonnateurs secondaires;

Vu la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France ;

Vu la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de signature à M. Pierre Calfas, directeur interrégional, chef du service de la navigation de Rhône-Saône;

VU le décret du 5 février 2009 portant nomination de M. Alain GEST comme président du conseil d'administration de Voies navigables de France ;

VU le décret du 9 février 2009 portant nomination de M. Thierry DUCLAUX comme directeur général de Voies navigables de France ;

VU l'arrêté ministériel n° 03014018 du 10 février 2004 nommant M Pierre CALFAS chef du service navigation Rhône-Saône ;

VU l'organisation du service ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> - Délégation de signature est donnée à :**

M. Frédéric LASFARGUES, directeur adjoint  
M. François WOLF, directeur des entités territoriales  
M. Dominique LARROQUE, secrétaire général

À l'effet de signer pour le pouvoir adjudicateur :

- tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'oeuvre, d'un montant inférieur à 90 000 € HT
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché, quel qu'en soit le montant
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché, quel qu'en soit le montant

A l'effet de signer tout acte ou décision relatif à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire

**Article 2 - Délégation de signature est donnée :**

Aux chefs de services désignés dans le tableau annexe I.

A l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les marchés d'un montant inférieur à 90 000 € HT
- les actes et pièces pour le pouvoir adjudicateur dans la limite des marchés d'un montant inférieur à 90 000 € HT
- Les propositions d'engagements comptables de dépenses
- Les pièces de liquidation des recettes et de dépenses de toute nature

**Article 3- Délégation de signature est donnée :**

Aux chefs d'unité et chefs de subdivision désignés dans le tableau annexe II.

A l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les marchés d'un montant inférieur à 50 000 € HT
- les actes et pièces pour le pouvoir adjudicateur dans la limite des marchés d'un montant inférieur à 50 000 € HT
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature

**Article 4- Délégation de signature est donnée :**

Sur proposition des chefs d'unité et des chefs de subdivision à leurs collaborateurs dans le respect du programme d'achat et des règles relatives à la commande publique.

4-1) agents désignés dans le tableau annexe III-1.

A l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les lettres et bons de commande relatifs aux dépenses liés à l'activité de leur unité dans la limite de 50 000 € HT par commande unitaire
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature

4-2) agents désignés dans le tableau annexe III-2.

A l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les lettres et bons de commande, relatifs aux dépenses liés à l'activité de leur unité, dans la limite de 15 000 € HT par commande unitaire

4-3) agents désignés dans le tableau annexe III-3.

A l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les lettres et bons de commande, relatifs aux dépenses liés à l'activité de leurs unités, dans la limite de 1 000 € HT par commande unitaire

**Article 5 – Délégation de signature est donnée :**

A Mme Chantal GUARRACINO, responsable du CRCE, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences :

- Les engagements comptables de dépenses
- Les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses

**Article 6 :**

Le directeur interrégional de Rhône-Saône de Voies navigables de France est chargé de l'exécution de la présente décision qui prend effet à compter de sa publication au bulletin officiel de Voie navigables de France.

Fait à Lyon, le 06/03/2009

Le directeur

**SIGNE**

Pierre CALFAS

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France**  
**Délégation de signature pour l'exercice**  
**de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué**  
**et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France**  
**2009**

ANNEXE I

Liste des chefs de service délégués à l'article 2

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Anne ESTINGOY- BERTRAND	Chef de l'ADVE
Sylvain ROBICHON	Adjoint au chef de l'ADVE
Philippe PULICANI	Chef de l'AEE
Yves LEME	Chef du pôle Méditerranée
Alain LUTTRINGER	Adjoint au chef du Pôle Méditerranée
Éric BOURLES	Chef du SERE

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France**  
**Délégation de signature pour l'exercice**  
**de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué**  
**et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France**  
**2009**

ANNEXE II

Liste des chefs d'unités et des chefs de subdivisions délégués à l'article 3

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Marc BAILLY	Chef de l'agence de Saint-Jean-de-Losne
Frédéric COURTES	Chef de la cellule Entretien-Exploitation de l'AEE
Marie-Jo MICHAUD, par intérim	Chef de la cellule Gestion de l'AEE
Christophe BRUNEL	Chef du bureau d'Études de Lyon
Jean-Yves BEGUIER	Chef du bureau Technique du pôle Méditerranée
Brigitte GIORDANO	Chef du Bureau Administratif du pôle Méditerranée
Gilles RAMAYE	Chef du bureau Formation-Information du SG
Alain BERNARD	Chef du bureau Informatisation du SG
Colette PEIGNEAUX	Chef du bureau Moyens Généraux du SG
Natacha LAVAL, par intérim	Chef du bureau du Personnel et des Salaires du SG
Sylvain ROBIER	Chef du bureau Hygiène-Sécurité du SG
Christophe SAROLI	Chef du bureau ADVE/VDRC
Michèle KHAIRY	Chef du bureau administratif ADVE

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France**  
**Délégation de signature pour l'exercice**  
**de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué**  
**et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France**  
**2009**

ANNEXE II

Liste des chefs d'unités et des chefs de subdivisions délégués à l'article 3

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Mathias PIBAROT, par intérim	Subdivisionnaire de Grand Delta
Didier JAEGER	Subdivisionnaire de Grands Travaux
Alain HERR	Subdivisionnaire de Chalon-sur-Saône
Paul LANOY	Subdivisionnaire de Dole
François-Xavier FABRE	Subdivisionnaire de Frontignan
Jean-Pierre SEGUIN	Subdivisionnaire de Gray
Hervé CLUZEL	Subdivisionnaire de Lyon
Steven HALL	Subdivisionnaire de Mâcon
Pascal SEUROT	Subdivisionnaire de Port-sur-Saône
Gérard GIFFARD	Subdivisionnaire de Rhône et Alpes
Éric GUICHON	Subdivisionnaire de la Vallée du Doubs

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France**  
**Délégation de signature pour l'exercice**  
**de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué**  
**et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France**  
**2009**

ANNEXE III-1

Liste des collaborateurs des chefs d'unité et des chefs de subdivision délégués à l'article 4-1

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Mathias PIBAROT	Adjoint au subdivisionnaire de Grand Delta
Vincent BORDALLO	Adjoint au subdivisionnaire de Grands Travaux
Yannick SAVOY	Adjoint au subdivisionnaire de Chalon-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au subdivisionnaire de Dole
Robert MAS	Adjoint au subdivisionnaire de Frontignan
Fabrice BOISSON	Adjoint au subdivisionnaire de Lyon
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au subdivisionnaire de Mâcon
Didier FILLIOT	Adjoint au subdivisionnaire de Rhône et Alpes
Jean-Claude COLIRE	Adjoint au subdivisionnaire de la Vallée du Doubs
Dominique DUNAND	Adjoint au chef du Bureau Études de Besançon
Natacha LAVAL	Adjoint au chef du bureau du Personnel et des Salaires du SG

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France  
Délégation de signature pour l'exercice  
de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué  
et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France  
2009**

ANNEXE III-2

Liste des collaborateurs des chefs d'unité et des chefs de subdivision délégués à l'article 4-2

Nom	Fonction
<b>Subdivision de Grand Delta</b>	
Jean-Marc DUCASSE	Responsable Travaux
Jean-Louis GAUDILLERE	Responsable du centre d'exploitation de St Gilles
<b>Subdivision de Grands Travaux</b>	
Gilles LARGUIER	Contrôleur territorial
<b>Subdivision de Chalon-sur-Saône</b>	
Didier HERIT	Responsable Travaux sur le linéaire
Michel BLONDEL	Responsable Études et Commission de Surveillance
Jocelyn ROYER	Responsable Exploitation Entretien Travaux
Sébastien COLLARD	Responsable Développement Sécurité et Travaux
<b>Subdivision de Dole</b>	
	Responsable Exploitation Entretien
Jean-Louis BATAILLARD	Responsable Travaux neufs
	Responsable Travaux
<b>Subdivision de Frontignan</b>	
Philippe SCHNEIDER	Chef du CE de Palavas
Guilhem LAFON	Responsable Parc
Gérard OLOMBEL	Responsable chantiers
<b>Subdivision de Gray</b>	
Jean-Pierre MUZARD	Responsable Exploitation Entretien
Roland PERIA	Responsable Travaux neufs

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France  
Délégation de signature pour l'exercice  
de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué  
et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France  
2009**

ANNEXE III-2

Liste des collaborateurs des chefs d'unité et des chefs de subdivision délégués à l'article 4-2

Nom	Fonction
<b>Subdivision de Lyon</b>	
Christian AMIEZ	Responsable polyvalent
Thierry SADONNET	Responsable polyvalent
<b>Subdivision de Mâcon</b>	
Patrick MARGUIN	Responsable Balisage, Dragages, Matériels
Noël CORGET	Responsable Entretien berges, Police de la pêche
André CLERC	Responsable Entretien Ouvrages
Serge SAHUC	Responsable Police de l'eau CS, Immobilier
<b>Subdivision de Port-sur-Saône</b>	
Hubert PETIT	Responsable Exploitation Entretien
Denis JEANDENAND	Responsable Travaux, Gestion DPF
<b>Subdivision de Rhône et Alpes</b>	
<b>Subdivision de la Vallée du Doubs</b>	
Bruno BEDEAUX	Responsable Maintenance prévention
Christian JACQUEMARD	Responsable Domaine
	Responsable Exploitation
Laurent PAUTOT	Responsable Exploitation
Eric VUILLIER	Responsable Travaux

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France  
Délégation de signature pour l'exercice  
de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué  
et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France  
2009**

ANNEXE III-3

Liste des collaborateurs des chefs d'unité et des chefs de subdivision délégués à l'article 4-3

Nom	Fonction
<b>Subdivision de Grand Delta</b>	
<b>Subdivision de Grand Travaux</b>	
<b>Subdivision de Chalon-sur-Saône</b>	
BADEY Serge	Responsable Entretien secteur aval et Balisage
BARON Eric	Responsable secteur amont et Interventions TP.
PATER Jean Sylvère	Responsable Maintenance des ouvrages
<b>Subdivision de Dole</b>	
FRANCIOLI Régis	Responsable maintenance CRR
BOITET Camille	Responsable mécanique et HS
CHANIET Claude	Responsable Équipes Exploitation
<b>Subdivision de Frontignan</b>	
<b>Subdivision de Gray</b>	
BONADEI Édouard	Responsable Exploitation
CHARTON Fabrice	Responsable Maintenance
CLAVIER Dominique	Responsable Entretien
RABUSSEAU Michel	Responsable Entretien
RACE Hervé	Responsable Gestion
JAONAH Jean-Charles	Adjoint au responsable Maintenance Petite Saône

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France  
Délégation de signature pour l'exercice  
de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué  
et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France  
2009**

ANNEXE III-3

Liste des collaborateurs des chefs d'unité et des chefs de subdivision délégués à l'article 4-3

Nom	Fonction
<b>Subdivision de Lyon</b>	
QUONIOU Bernard	Gestionnaire site de FILLON
NOURRY Pascal	Gestionnaire site de COUZON
COQUELIN Bernard	Correspondant local Hygiène et Sécurité
PERRIN Yves	Responsable de l'équipe Entretien à FILLON
<b>Subdivision de Mâcon</b>	
DAURET Jacques	Entretien des ouvrages
DONGUY Dominique	Gestion des fournitures, COT et TH
CLERC Patrick	Entretien voie d'eau
MATHURIAU Rémy	Entretien voie d'eau
<b>Subdivision de Port-sur-Saône</b>	
LEBLEUX Jacky	Responsable équipe entretien
MAL Christian	Responsable équipe entretien
JOFFRIN Henri	Gestion entretien exploitation
MILLERAND Jean-Jacques	Responsable équipe exploitation
<b>Subdivision de Rhône et Alpes</b>	

**Direction interrégionale de Rhône-Saône de Voies navigables de France**  
**Délégation de signature pour l'exercice**  
**de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué**  
**et en matière de représentation du pouvoir adjudicateur**

**Budget de Voies navigables de France**  
**2009**

ANNEXE III-3

Liste des collaborateurs des chefs d'unité et des chefs de subdivision délégués à l'article 4-3

Nom	Fonction
<b>Subdivision de la Vallée du Doubs</b>	
BROLIN Michel	Responsable du P.S.C
JUGSH Gérard	Chef du centre d'APPENANS
GUIGNARD Anne - Marie	Responsable Domaine
COUSSEMENT Yves	Chef du centre de COLOMBIER FONTAINE
STHELIN Bruno	Chef du centre de MONTBELIARD
PAN Jean-Michel	Adjoint au contrôleur Exploitation
CLAVIER Jean-Luc	Chef du centre de BESANCON ( CASAMENE)
MONCH Gérard	Chef du centre de BAUME-Les-DAMES



Nancy, le 24 MARS 2009

**Décision portant délégation de signature  
pour la signature des achats d'un montant inférieur à 4000 €**

direction  
interregionale  
du Nord-Est

Le Directeur interrégional de VNF,

Vu l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifiée pour l'année 1991,  
Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment ses articles 14 et 16,  
Vu le décret n° 2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 portant code des marchés publics,  
Vu la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies Navigables de France portant délégation du pouvoir aux représentants locaux, en matière de marchés,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Délégation de signature est donnée, dans le cadre de leurs attributions et compétences, aux agents désignés ci-après, pour effectuer les achats de fournitures, des services et de travaux d'un montant inférieur à 4000 € HT, sous le contrôle et la responsabilité de MM. les responsables d'arrondissements, chefs de subdivisions et chefs d'unité comptable.

Les commandes effectuées dans ce cadre seront contresignées par le chef de l'unité comptable, avant mandatement.

**Arrondissement Développement de la Voie d'Eau**

- CAPONE Michel
- COLIN Jean-Pierre
- DIDIER Anne
- DURTHALER Monique
- FORTIN Jean-Marc
- WIECZOREK Aurélie

28, boulevard Albert 1er  
Case Officielle N° 62  
54036 NANCY cedex  
téléphone 03 83 95 30 01  
télécopie 03.83.98.56.61  
Mél. : SN-Nord-est  
@equipement.gouv.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État  
Loi de finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice  
1991, article 124. Rcs Béthune TGI B 552 017 303. code APE 751 E.  
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303. Siret 552 017 303  
compte bancaire : agent comptable secondaire de Nancy  
n° 10071 54000 00003002602 10

### **Arrondissement Hydraulique Maintenance et Exploitation**

- ANCEL Pascal
- BALLAND René
- FALDA Nathalie
- GEORGE Christian
- HUMBERT Jean-Luc
- JUNGMANN Emmanuel
- MOREL Philippe
- RENGEARD Daniel
- SAINTOT Bruno
- THOUVENIN Guillaume

### **Arrondissement Prospective Gestion et Financement**

- ERBS Françoise

### **Secrétariat Général**

- BAUDRAS Sébastien
- BARASSI Christelle
- CHARDIN Jean-Pierre
- CHARTIER Alain
- FRANÇOIS Geneviève
- GURY Véronique
- HOUILLON Michel
- KARADJOFF Laurence
- RENARD Jean-Luc

### **Montant inférieur à 1500 € HT :**

- L'HUILLIER Fabrice

### **Montant inférieur à 1000 € HT :**

- GAIRE Chantal
- REGNIER Thierry
- VENCK Pascale
- WIETRICH Stéphanie

### **Montant inférieur à 500 € HT :**

- FRANÇOIS Patrick

### **Subdivision de Bar le Duc/Void**

- LEMOINE Laurent
- MAIRE Elvis

#### **Montant inférieur à 2000 € TTC :**

- ALBERICI Bruno
- FURLAN Bernard
- JACQUIN Jean-Pierre
- LAGABE Régis
- MORIN Marc
- OUDIN Fabrice
- PREISLER Michel
- SANTOS Joël

### **Subdivision de Charleville-Mézières**

#### **Montant inférieur à 2280 € TTC :**

- BEZIAT Carl
- HUMBERT Didier
- MEYERS Thierry

#### **Montant inférieur à 1520 € TTC :**

- ADNET Christine
- DELIGNY Josian
- DEVOSSE Fabrice
- GUIRSCH Éric
- GOULET Fabrice
- JACOTTIN Francis
- JEANNETTE Jean-Michel
- MAUBACQ Frédéric

### **Subdivision d'Épinal**

- BARET Anthony
- BENETAUD Guy
- HANTZ Yvan
- PAYOT Yannick
- PERRIN Emmanuel

### **Subdivision de Givet**

#### **Montant inférieur à 2280 € TTC :**

- √ - PAGAZZI Séverin
- √ - PAQUIT Bernard
- √ - ROGISSART Frédéric
- √ - RYDZIK Bruno

Montant inférieur à 1520 € TTC :

- ✓ - BARCZI Fabien
- ✓ - GARDIEN Marie-Catherine
- ✓ - GUILLAUME Daniel
- ✓ - GEMINEL Adrien
- ✓ - UNDREINER Stéphane

Subdivision de Nancy

- BELIN Christophe
- BIER Philippe
- FORET Bernadette
- GABRIEL Didier
- GILLET Jean-Louis
- MUNOS Stéphane

Subdivision de Metz

- FRANÇOIS Catherine
- MARCHAL Frédéric
- STENGER André
- VUILLAUME Jean-Pierre

Montant inférieur à 2300 € HT :

- BORDG Jean-Pierre
- DE LAZZER Xavier
- GROSSE Hubert
- HAMER Jacques
- MARCHAL Xavier
- MIGLIOLI Marc
- ROCK Bernard
- SABLON Patrice

Montant inférieur à 1500 € HT :

- BALLAND René (garage)

Montant inférieur à 1000 € HT :

- DIOLEZ Éric
- KRZEMINSKI Didier
- MECRIN Philippe
- TARONT Christian

Subdivision de Pont à Mousson

- VUIDART Luc

Montant inférieur à 2300 € HT :

- BACHER Yves
- BERNIZ Jean-Louis
- DARNOIS Philippe
- DUQUENOIS Michel
- FAVIER Jean-Marc

Montant inférieur à 1500 € HT :

- MORELLE Patrick

Montant inférieur à 1000 € HT :

- ANTOINE Sylvain
- ROUSSELOT Pierre

Subdivision de Toul

- HELLE Jean-Luc

Montant inférieur à 2300 € HT :

- DONOT Patrice
- NOISETTE Thierry
- RUCHET Michel
- WAGNER Éric

Montant inférieur à 1500 € HT :

- ARNOULD Bruno

Montant inférieur à 1000 € HT :

- JACQUOT Christophe
- MAITREHEU Fabienne

Subdivision de Verdun

- BERTHE Michel

Montant inférieur à 3000 € HT :

- MACEL Patrice
- ROUSSELOT Marie-Thérèse
- SIMON Pascal
- ROGISSART Edith

Montant inférieur à 1500 € HT :

- CAURIER Alain
- CORVISY François
- LAURENT Bernard
- MACEL Dominique
- MULLER Hervé
- VINOT Patrick

**Article 2**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Le Directeur interrégional

Jean-Philippe MORETAU

